

Présents : Michel Parent, Christophe Sueur, Dominique Rabelle, Patrice Robillard, Marie-Josée Villautreix, Philippe Chevrier, Joseph Huot, Valérie Bougnard

Excusés : Thibault Brechkoff

En vertu de la délibération du 30 juillet 2020 portant délégation du conseil communautaire au bureau communautaire

1. AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE : VALIDATION DES PRIMES ACCORDEES AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS / BAILLEURS ET ACCEDANTS A LA PROPRIETE

Vu le Programme Local de l'Habitat (PLH), adopté par la communauté de communes de l'île d'Oléron, le 18 décembre 2019 ;

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général Habitat 2020-2024 (PIG) de l'île d'Oléron ;

Dans le cadre de la Plateforme locale de rénovation énergétique de l'habitat privé mise en place sur le territoire de l'île d'Oléron ;

Vu la délibération du 2 février 2023 relatives à l'adoption du règlement des aides à l'habitat de la communauté de communes de l'île d'Oléron ;

Vu la délibération du 1^{er} février 2024 relatives à l'adoption du règlement des aides à l'habitat de la communauté de communes de l'île d'Oléron ;

Sur proposition du service instructeur des demandes de subventions déposées dans le cadre de la politique du logement et du cadre de vie de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron,

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Autorise le Président à verser les participations suivantes et à signer toutes pièces nécessaires au règlement de ces aides :

N°	Bénéficiaire	Programme de Travaux	Gain	Travaux TTC	Subvention CDC Oléron	
43/2024- PO	MIGNÉ Freddy 1 rue de la braque SAINT-PIERRE- D'OLERON	Énergie : installation d'un chauffe-eau solaire	37%	5 000 €	Prime AUDIT	0
					Bonus Energie	0
					Prime MAD	0
					Habitat Indigne / Dégradé	0
					Accession Sociale	0
					Chauffe-Eau Solaire	500
					Total	500
44/2024- PO	FEYEUX Bruno 24b boulevard du capitaine Leclerc SAINT-PIERRE- D'OLERON	Énergie : installation d'un chauffe-eau solaire	2%	5 335 €	Prime AUDIT	0
					Bonus Energie	0
					Prime MAD	0
					Habitat Indigne / Dégradé	0
					Accession Sociale	0
					Chauffe-Eau Solaire	500
					Total	500
45/2024- PO	MASSÉ Danielle 8 allée des sept uns LE GRAND-VILLAGE PLAGE	Énergie : Isolation des combles et des murs extérieur, changement des menuiseries, installation d'une PAC air/air et d'une chauffe-eau thermodynamique Adaptation du logement à la perte d'autonomie : aménagement d'une salle d'eau	74%	104 353 €	Prime AUDIT	0
					Bonus Energie	500
					Prime MAD	500
					Habitat Indigne / Dégradé	0
					Accession Sociale	0
					Chauffe-Eau Solaire	0
					Total	1 000

AR Prefecture

017-241700624-20240912-BC120924_1-DE
Reçu le 13/09/2024
Publié le 13/09/2024

N°	Bénéficiaire	Programme de Travaux	Gain	Travaux TTC	Subvention CDC Oléron	
46/2024- PO	MOCKA Titouan 489 Rue des Fleurs SAINT-GEORGES D'OLERON	Énergie : installation d'un chauffe-eau solaire	13%	6 233 €	Prime AUDIT	0
					Bonus Energie	0
					Prime MAD	0
					Habitat Indigne / Dégradé	0
					Accession Sociale	0
					Chauffe-Eau Solaire	500
					Total	500

- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024,

Fait à Saint-Pierre d'Oléron, le 12/09/2024

Pour copie conforme

Le Président



Michel PARENT

Présents : Michel Parent, Christophe Sueur, Dominique Rabelle, Patrice Robillard, Marie-Josée Villautreix, Philippe Chevrier, Joseph Huot, Valérie Bougnard

Excusés : Thibault Brechkoff

En vertu de la délibération du 30 juillet 2020 portant délégation du conseil communautaire au bureau communautaire

2. CONTRAT DE PROXIMITÉ – AGRICULTURE DURABLE - ACQUISITION FONCIÈRE

Dans le cadre du programme d'actions pour le maintien et le développement durable de l'agriculture oléronaise, la Communauté de Communes a alloué une enveloppe budgétaire pour la réalisation de réserves foncières agricoles.

Monsieur le Président précise que des accords sont intervenus avec divers propriétaires sollicités pour céder leurs terrains (terres ou marais).

Vu les pièces du dossier,
(L'estimation des services fiscaux n'a pas été requise s'agissant de la régularisation d'affaires isolées ne dépassant pas le seuil de consultation).

Sur proposition du Président, Le bureau communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve l'acquisition, par la communauté de communes de l'île d'Oléron, de Monsieur SIMON et Madame ZABORNIACK, moyennant le prix de 397€, des biens suivants :

Commune de SAINT PIERRE D'OLÉRON (Charente Maritime)

Parcelle(s) cadastrée(s) :

Section	Numéro	Lieudit	Contenance (m ²)
XA	23	Les Ferrières Est	819
XA	24	Les Ferrières Est	503

- Autorise Monsieur le Président ou un vice-président, en application de l'article L1311-13 du Code général des collectivités territoriales, à signer tous les actes et pièces nécessaires à la régularisation de ces acquisitions.
- Autorise Monsieur le Président à solliciter le concours financier du Département de la Charente-Maritime au titre des aides devant être octroyées.
- Précision étant ici faite que l'ensemble des frais nécessaires à la bonne fin des acquisitions dont il s'agit seront à la charge de la communauté de communes.

Fait à Saint-Pierre d'Oléron, le 12/09/2024

Pour copie conforme

Le Président



ILE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Michel PARENT